



Assemblée générale

Distr. générale
17 juillet 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 18 de l'ordre du jour provisoire*
Suivi et mise en œuvre des textes issus
des Conférences internationales
sur le financement du développement

Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution [77/156](#) de l'Assemblée générale intitulée « Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement ». Le rapport s'intéresse principalement aux nouveaux problèmes rencontrés et aux principaux facteurs d'accélération en matière de financement du développement en vue d'alimenter les débats et de contribuer aux préparatifs d'une quatrième conférence internationale sur le financement du développement, comme le demande la résolution susmentionnée. Le rapport expose les principales tendances ayant un effet sur le financement du développement, ainsi que les questions et enjeux essentiels qu'une conférence internationale pourrait aborder dans chacun des domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

* [A/78/150](#).



I. Introduction

1. Au cours des dernières années, le monde a été frappé par une série de crises et confronté à de multiples chocs. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la guerre en Ukraine, les fortes augmentations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que le resserrement rapide des conditions de financement ont considérablement réduit les perspectives de développement durable et entravé les investissements dans les objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pauvres et les plus vulnérables étant les plus touchés. En moyenne, les pertes de produit intérieur brut (PIB) dues à la pandémie ont été presque deux fois plus importantes dans les pays en développement que dans les pays développés, ce qui s'est traduit par une augmentation de la pauvreté¹. Ces chocs et leur effet disproportionné sur les pays en développement ont constitué un « test de résistance » pour la coopération internationale pour le développement et l'architecture financière internationale, test auquel la communauté internationale a largement échoué.

2. Le financement du développement occupe désormais une place centrale dans les débats internationaux sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable et l'action climatique. L'existence d'une « grande fracture financière » entre les pays développés et de nombreux pays en développement est largement admise, comme l'indiquent le rapport de 2022 sur le financement du développement durable et le rapport de 2023 sur le financement du développement durable. Pendant la pandémie, les pays développés ont adopté des mesures de relance budgétaire massives pour protéger leurs économies et leurs sociétés, soutenues par une politique monétaire agressive. Les grandes économies ont également lancé des programmes de subventions à grande échelle pour encourager les investissements dans la transition énergétique et les technologies de pointe d'importance stratégique. La plupart des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, n'ont pas été en mesure d'augmenter les finances et les investissements publics en raison d'une marge de manœuvre budgétaire limitée et du manque d'accès à des financements à long terme abordables.

3. Dans de nombreux pays en développement, les recettes fiscales restent faibles, s'établissant en moyenne à 12, 17 et 19 % du PIB respectivement pour les pays les moins avancés, les pays à revenu intermédiaire et les petits États insulaires en développement, contre environ 24 % pour les pays développés. Leur marge de crédit est également limitée. Comme l'indique le rapport de 2023 sur le financement du développement durable, 52 pays en développement sont confrontés à de graves problèmes d'endettement. Les versements dus au titre du service de la dette représentent une part de plus en plus importante des recettes publiques des pays en développement et ont doublé par rapport au niveau le plus bas qui était d'environ 4 % en moyenne en 2010 pour atteindre environ 9 % en 2022. Vingt-cinq pays en développement, dont un quart de pays les moins avancés, consacrent plus d'un cinquième de leurs recettes totales au service de la dette publique extérieure soit le plus grand nombre de pays à avoir franchi ce seuil depuis les initiatives d'allègement de la dette du début des années 2000.

4. Le coût élevé du service de la dette est le résultat à la fois d'une augmentation de la dette pendant la période de faibles taux d'intérêt qui a précédé les crises les plus récentes et du coût élevé de l'emprunt auquel sont confrontés de nombreux pays en développement. Les coûts des emprunts souverains des pays en développement sur les marchés financiers sont excessifs par rapport au risque que présentent d'autres possibilités d'investissement, même après ajustement pour tenir compte des

¹ Voir *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2023* (publication des Nations Unies, 2023).

défaillances historiques². En 2022, le coût moyen de l'encours de la dette souveraine des pays développés était d'environ 1 %, contre environ 3 % pour les pays en développement (sur la base de toutes les sources de financement : financement par les marchés financiers, emprunts officiels et financement concessionnel à faible coût). Les écarts moyens entre les obligations souveraines des pays en développement (la différence moyenne entre les rendements de leurs obligations et leurs obligations souveraines notées AAA « sans risque ») ont légèrement diminué par rapport aux sommets atteints à la mi-2022, mais restent élevés, à plus de 700 points de base en moyenne pour les émetteurs d'Afrique subsaharienne³.

5. Le coût élevé des emprunts sur les marchés financiers a une incidence profonde sur l'investissement dans le développement durable, non seulement parce qu'il impose des contraintes plus strictes aux investissements publics financés par la dette, mais aussi parce qu'il augmente le coût de l'investissement privé. Des coûts d'emprunt souverains élevés sur les marchés se traduisent par un financement plus onéreux pour les investisseurs privés, car les taux souverains constituent généralement un plancher pour les coûts d'emprunt des entreprises. Par exemple, un investissement dans une énergie propre, compétitif pour un pays développé, peut être prohibitif pour de nombreux pays en développement. L'Agence internationale de l'énergie a estimé que le coût du capital pour un projet solaire photovoltaïque type est deux à trois fois plus élevé pour les pays en développement que pour les pays développés et la Chine. En 2021, les coûts de financement représentaient la moitié des « coûts normalisés de l'électricité » dans les pays en développement, contre 25 % à 30 % dans les pays développés et en Chine⁴.

6. Le présent rapport analyse ces défis et d'autres tendances ayant un impact sur le financement du développement, ainsi que les principaux facteurs d'accélération. La section II présente quelques tendances et risques globaux qui ont contribué à la grande fracture financière. La section III examine comment ces défis, accélérateurs et risques affectent chacun des domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Il met en avant les questions clés qui requièrent l'attention de la communauté internationale et sur lesquelles les États Membres pourraient se pencher avant et pendant une quatrième conférence internationale sur le financement du développement. La section IV examine les données et le processus de suivi.

II. Nouvelles tendances et principales difficultés

7. Plusieurs nouvelles tendances ont contribué à la grande fracture financière et risquent de l'exacerber. Il s'agit notamment de l'augmentation des risques systémiques, y compris les risques liés au climat, que les pays vulnérables sont moins à même de gérer, et de l'insuffisance de la fourniture de biens publics mondiaux, des progrès technologiques considérables qui créent des possibilités de financement du développement ainsi que de nouveaux risques, de l'évolution de la division du travail à l'échelle internationale, induite par la technologie et d'autres facteurs, qui fait que les moyens de développement traditionnels sont plus restreints et plus complexes ainsi que des risques croissants de fragmentation de l'économie mondiale. L'architecture financière internationale et le système de gouvernance économique

² Le risque étant évalué en fonction de la volatilité à court terme des prix sur le marché secondaire. Voir Josefin Meyer, Carmen M. Reinhart et Christoph Trebesch « Sovereign Bonds since Waterloo », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 137. N°3 (août 2022).

³ Voir Fonds monétaire international (FMI), *World Economic Outlook: A Rocky Recovery* (Washington, 2023).

⁴ Voir www.iea.org/reports/cost-of-capital-observatory/tools-and-analysis.

mondiale n'ont pas été conçus pour relever ces défis et les lacunes et les crises non résolues qui en résultent risquent de saper la confiance dans le multilatéralisme lui-même.

8. La pandémie a mis en évidence les conséquences dramatiques que les risques systémiques non économiques au niveau mondial peuvent avoir sur le progrès social et économique. Les changements climatiques, en particulier, continueront d'accroître la fréquence et l'intensité des chocs et des catastrophes et de peser sur les budgets publics et privés. Ils posent des risques systémiques pour le secteur financier et soulèvent des problèmes que l'architecture financière internationale n'a pas été conçue pour résoudre.

9. Les besoins de financement pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets sont bien plus importants que les moyens mobilisés par les acteurs publics et privés dans le cadre de l'architecture, des règles et des mesures d'incitation actuelle, et ce en dépit d'un intérêt croissant pour l'investissement durable. Pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius, il faudrait environ tripler les investissements dans les seules énergies renouvelables (d'environ 250 à 300 milliards de dollars à environ 1 000 milliards de dollars par an) d'ici à 2030, la majeure partie des investissements supplémentaires étant réalisée dans les pays en développement⁵. Les coûts des mesures d'adaptation des pays en développement sont estimés à environ 140 à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2030⁶. En l'absence de réorientations rapides des politiques, cette insuffisance d'investissement menace de se transformer en un cercle vicieux, la fracture financière limitant la capacité des pays à investir dans les objectifs de développement durable, l'action climatique et la résilience, les rendant à leurs tours plus vulnérables à des chocs de plus en plus fréquents et intenses.

10. Les risques systémiques liés aux circuits économiques et financiers restent également élevés. La mondialisation financière, caractérisée par la libéralisation des marchés financiers et l'ouverture aux flux financiers internationaux, a contribué à la volatilité des flux de capitaux et a exposé les pays en développement plus directement aux chocs. Les facteurs mondiaux, tels que les taux d'intérêt mondiaux, l'aversion au risque et l'incertitude, jouent un rôle important dans la détermination de la volatilité des flux de capitaux transfrontaliers⁷. Ils peuvent avoir des effets immédiats sur les conditions de financement des pays en développement. Les systèmes de régulation financière doivent faire davantage pour lutter contre le court-termisme et la volatilité des marchés, tout en encourageant la durabilité. Le choc créé par la pandémie de COVID-19 et les turbulences sur les marchés financiers en 2022 ont également révélé une fois de plus des lacunes importantes dans le filet de sécurité financière mondial.

11. Les progrès technologiques ont eu des effets très visibles sur l'économie et les sociétés mondiales, la numérisation en particulier affectant de manière spectaculaire la plupart des domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba. Moteurs de l'inclusion financière, ils ont également été sources de nouveaux risques pour la stabilité et l'intégrité financières. Ils ont modifié radicalement la situation en

⁵ Priyadarshi R. Shukla *et al.*, éd., *Changements climatiques 2022 : Atténuation des changements climatiques – Contribution du Groupe de travail III au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et New York, 2022).

⁶ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Adaptation Gap Report 2022: Too Little, Too Slow – Climate Adaptation Failure Puts World at Risk* (Nairobi 2022).

⁷ Voir par exemple Helene Rey, « Dilemma not trilemma: the global financial cycle and monetary policy independence ». Document de travail du National Bureau of Economic Research (NBER) No 21162 (Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 2018).

matière de fiscalité et la mobilisation des ressources en transformant les processus de production et la division internationale du travail.

12. La transformation structurelle a toujours été un moteur de croissance et de réduction de la pauvreté. Des économies plus diversifiées fournissent une base plus large et plus stable pour mobiliser les ressources nationales et les revenus provenant du commerce international. Au cours des dernières décennies, l'essor des chaînes de valeur mondiales, la concentration géographique des activités manufacturières dans quelques grands pays et l'évolution technologique rapide ont créé des possibilités pour les pays en développement d'exporter vers les marchés mondiaux, mais ont également rendu la transformation industrielle plus difficile, provoquant une « désindustrialisation prématurée » dans de nombreux pays en développement⁸. La numérisation et les technologies de production numérique de pointe ont encore relevé la barre pour les pays en développement : les exigences en matière d'infrastructures, de logistique et de connectivité, ainsi que les besoins en matière d'éducation et de compétences, augmentent, ce qui rend la concurrence plus rude pour les pays qui ne disposent pas des infrastructures ou des capacités appropriées⁹.

13. La mondialisation et les règles internationales régissant les investissements, le commerce et les flux technologiques ont également fait l'objet d'un examen minutieux en raison des tensions géopolitiques croissantes. Certains pays réduisent leur dépendance extérieure dans des secteurs jugés stratégiquement importants, tels que les semi-conducteurs, d'autres secteurs de pointe et l'énergie. Les restrictions commerciales imposées pour des raisons d'ordre géopolitique et de sécurité nationale se sont multipliées depuis 2020, aggravant les effets des crises récentes. Selon certaines estimations, une grave fragmentation du système commercial mondial pourrait coûter jusqu'à 7 % du PIB mondial¹⁰. La résurgence des restrictions commerciales, les différents rôles de l'État dans les économies, les programmes de subventions importants dans les grandes économies et les impacts des changements climatiques ont tous conduit à des appels au dialogue multilatéral et potentiellement à la réforme du système commercial multilatéral, afin de reconsidérer la manière dont les règles et leur application établissent un juste équilibre entre la garantie d'un commerce équitable et ouvert et l'octroi aux pays d'une marge de manœuvre politique suffisante pour poursuivre des objectifs d'intérêt public.

14. Des mesures devront être prises aux niveaux national et international pour que le financement du développement puisse s'adapter à cet environnement nouveau et difficile. Au niveau national, les stratégies de transformation industrielle durable propres à chaque pays peuvent les aider à atteindre des objectifs sociaux et économiques et à réaliser une transition juste. Des transformations aussi ambitieuses nécessitent que toutes les politiques de financement soient soutenues, par exemple au moyen d'un cadre de financement national intégré. Depuis le printemps 2023, 86 pays mettent en place de tels cadres afin de mobiliser des financements et de les aligner sur leurs priorités nationales de développement durable.

15. Au niveau international, la nécessité d'une réforme fait désormais l'objet d'un large consensus. Comme l'indique le rapport 2023 sur le financement du développement durable, l'architecture financière internationale est actuellement en mutation, les pays cherchant à redéfinir les organisations, les normes, les règles et les cadres internationaux. Des discussions sont en cours dans l'ensemble du système

⁸ *Financing for Sustainable Development Report 2023: Financing Sustainable Transformations* (publication des Nations Unies, 2023).

⁹ Mary Hallward-Driemeier et Gaurav Nayyar, *Trouble in Making? The Future of Manufacturing-Led Development* (Washington, Banque mondiale, 2018).

¹⁰ Shekhar Aiyar *et al.*, *Fragmentation géoéconomique et avenir du multilatéralisme*, note de discussion, n° 2023/001 (Washington, FMI, 2023).

international, y compris dans les groupes informels de pays, tels que le Groupe des Vingt, le Groupe des Sept et l'Initiative de Bridgetown. Ces questions sont à l'ordre du jour des conseils d'administration de la Banque mondiale et du FMI, ainsi qu'au sein de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres instances. En mai 2023, le Secrétaire général a publié le document intitulé « Notre Programme commun, note d'orientation n° 6 : réformes de l'architecture financière internationale »¹¹, qui présente des recommandations audacieuses en la matière.

16. En tant que coresponsable de la réalisation des objectifs de développement durable et qu'organisatrice des négociations sur le climat, l'ONU a un rôle important à jouer pour veiller à ce que les réformes de l'architecture financière internationale soutiennent la mise en œuvre des objectifs et des accords sur le climat. Ces réformes toucheront tous les pays et toutes les personnes dans le monde, ainsi que tous les aspects des objectifs. Alors que la mise en œuvre finale des réformes peut se faire ailleurs, l'Organisation des Nations Unies rassemble les voix de tous les pays du monde sur un pied d'égalité, ainsi que celles de parties prenantes telles que les entreprises et la société civile. Une quatrième conférence internationale sur le financement du développement, prévue pour 2025, sera l'occasion de convenir d'un ensemble de réformes susceptibles d'adapter l'architecture au vingt et unième siècle.

III. Domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba

A. Ressources publiques nationales

17. Les finances publiques nationales sont essentielles pour financer les objectifs de développement durable, accroître l'équité et contribuer à gérer la stabilité macroéconomique. Le Programme d'action d'Addis-Abeba comprend une approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et qui prévoit d'augmenter le volume des ressources, d'améliorer la qualité de la dépense tout en veillant à ce que cela se fasse de manière équitable et durable.

18. La mondialisation et la numérisation ont fondamentalement modifié la situation en matière de fiscalité. La numérisation de l'administration fiscale et l'audit des documents financiers et fiscaux peuvent contribuer à prévenir certains types d'évasion fiscale et à élargir l'assiette fiscale. Dans le même temps, la mondialisation et la numérisation ont rendu plus difficile le recouvrement des impôts auprès des entreprises multinationales et des particuliers fortunés, car ils peuvent exploiter les lacunes et les disparités des règles fiscales pour transférer des revenus et des actifs au-delà des frontières de manière à échapper à l'impôt et à la réglementation. Les crypto-actifs et autres outils financiers numériques offrent d'autres possibilités d'évasion fiscale.

19. La mondialisation et les changements à long terme dans la structure des économies exigent de modifier la conception des systèmes de mobilisation des recettes. D'une manière générale, les régimes fiscaux reposent sur des combinaisons d'impôts sur le travail, le capital et la consommation. La mondialisation ayant accru la concurrence pour attirer les investissements privés, des pressions ont été exercées pour abaisser les taux d'imposition des sociétés au fil du temps. Pour obtenir des recettes suffisantes dans un contexte de libéralisation des échanges et de baisse des recettes douanières, de nombreux pays ont privilégié les taxes à la consommation. Pourtant, les taxes à la consommation ne sont pas seulement généralement

¹¹ Organisation des Nations Unies, « Notre Programme commun, note d'orientation n° 6 : réformes de l'architecture financière internationale », mai 2023.

régressives, mais elles ne sont peut-être pas non plus bien adaptées à un monde où l'augmentation des bénéfices des entreprises dépasse de loin celle des salaires¹².

20. Alors que des débats de politique générale visant à actualiser les normes fiscales internationales sont en cours depuis plus de dix ans au niveau international, ils n'ont pas encore abouti à un accord qui aborde pleinement la question de l'évasion et de la fraude fiscales et qui bénéficie du soutien total de tous les États Membres. Lorsque le Programme d'action d'Addis-Abeba a été adopté, il existait très peu de conventions fiscales multilatérales et les relations et les accords bilatéraux prédominaient en matière de coopération internationale. Depuis 2015, plusieurs accords juridiques multilatéraux ont été conclus, prévoyant notamment des changements importants en matière de transparence fiscale dans le cadre du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, dont le secrétariat est basé à l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'échange automatique d'informations sur les comptes financiers et les déclarations pays par pays des entreprises multinationales permettent aux administrations fiscales concernées de recueillir une multitude d'informations, mais la plupart des pays en développement n'ont pas accès à ces informations et ne sont pas en mesure de les utiliser. Des discussions intergouvernementales ont également été amorcées dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies afin d'examiner les possibilités de renforcer le caractère inclusif et l'efficacité de la coopération internationale en matière fiscale¹³.

21. La réduction des flux financiers illicites et la restitution du produit de la corruption peuvent également permettre de consacrer davantage de ressources à des investissements en faveur des objectifs de développement durable. Selon les différentes méthodologies, les estimations montrent que le volume des flux financiers illicites a augmenté depuis les années 1990. Les États Membres ont cherché à freiner cette tendance en renforçant la coopération internationale en matière fiscale et les cadres internationaux de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Pourtant, il semble que les défis se multiplient plus rapidement que les réponses politiques qui sont apportées tant au niveau national qu'international par l'amélioration de la transparence, le partage de l'information et la coopération internationale. Les États Membres pourraient également envisager de réfléchir à des moyens d'accélérer la lutte contre les flux financiers illicites au niveau international, d'en améliorer la coordination et de la rendre plus souple.

22. Au cours des dernières décennies, la tarification du carbone, les subventions aux combustibles fossiles et les mesures d'incitation en faveur de l'énergie et de l'industrie vertes ont fait l'objet d'une attention accrue. Toutefois, l'engagement pris dans le Programme d'action d'Addis-Abeba d'éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles nocifs reste largement lettre morte, les subventions implicites et explicites augmentant au fil du temps. Pour être efficace, pratique sur le plan administratif et faisable sur le plan politique, l'action climatique devra probablement s'appuyer sur un ensemble d'outils (notamment taxes, marchés du carbone, réglementations et subventions). Un engagement international renouvelé pourrait galvaniser ces efforts. La communauté internationale pourrait se pencher sur la manière dont une quatrième conférence sur le financement du développement pourrait établir un lien plus étroit entre les discussions menées dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le financement du développement.

¹² Voir Banque fédérale de réserve de Saint-Louis, Données économiques, disponible à l'adresse suivante : https://fred.stlouisfed.org/graph/?graph_id=966035#0.

¹³ Résolution 77/244 de l'Assemblée générale.

23. Dans de nombreux pays disposant de ressources suffisantes, la protection sociale, y compris de nouvelles politiques mises en œuvre pendant la pandémie, a été renforcée afin de réduire les inégalités, mais les progrès ont été insuffisants dans la plupart des pays disposant d'une marge de manœuvre budgétaire limitée. Les outils fiscaux susceptibles d'être utilisés pour réduire les inégalités, tels que les impôts sur la fortune, la budgétisation tenant compte des questions de genre et le financement de la protection sociale, font également l'objet d'un regain d'intérêt, lequel ne s'est toutefois jusqu'à présent traduit que par des changements limités au niveau des politiques. Même si la budgétisation tenant compte des questions de genre est de plus en plus souvent la norme, il reste encore beaucoup à faire pour évaluer l'impact des allocations budgétaires sur l'égalité des sexes et intégrer ces informations dans le processus de budgétisation. Les travaux visant à évaluer les préjugés sexistes dans les systèmes fiscaux et à mieux prendre en compte les questions de genre n'en sont qu'à leurs débuts et pourraient être encouragés par un engagement international plus fort pour évaluer les préjugés sexistes implicites dans les régimes fiscaux et lutter contre ces phénomènes. La communauté internationale pourrait examiner comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement pourrait imprimer une nouvelle dynamique et soutenir les politiques fiscales visant à réduire les inégalités.

24. Les banques nationales de développement sont de plus en plus considérées comme un élément essentiel du système financier international et comme un outil important pour assurer le financement des priorités des pays en matière de développement durable. La coordination et la mise en réseau des banques publiques de développement se sont considérablement développées depuis l'accord sur le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui a mis en avant le rôle des banques nationales de développement. En juin 2023, lors du Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial, 550 banques publiques de développement multilatérales, régionales et nationales se sont engagées à travailler en tant que système et à coopérer pour aligner leurs activités sur les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal¹⁴. La communauté internationale pourrait se pencher sur la question de savoir comment un nouvel accord international pourrait s'appuyer sur les progrès réalisés en matière de coopération et de coordination de l'ensemble du système des banques publiques de développement pour accroître leur impact sur les objectifs de développement durable.

B. Entreprises et financements privés nationaux et internationaux

25. Les activités, les investissements et l'innovation des entreprises privées sont les principaux moteurs de la productivité, de l'emploi et de la croissance économique. Aligner les mesures incitatives destinées au secteur privé sur le développement durable peut également soutenir la fourniture de biens publics. Pourtant, dans les pays en développement l'investissement privé dans les objectifs de développement durable a été nettement insuffisant.

26. De nombreux pays en développement continuent d'être largement ignorés en matière d'investissements étrangers directs. Le nombre de projets dans tous les secteurs des objectifs de développement durable dans les pays en développement a augmenté d'environ 3 % en 2022, tandis que la valeur des investissements a légèrement diminué. Les investissements privés dans les infrastructures n'ont connu aucune augmentation notable depuis 2015, en dépit des nombreuses initiatives

¹⁴ Sommet pour un nouveau Pacte financier mondial, « Résumé des débats du Sommet pour un nouveau Pacte financier mondial établi par la présidence » Paris, juin 2023.

engagées à cet égard à l'échelle internationale, par exemple pour renforcer la capacité des pays.

27. Ce faible niveau d'investissement met à l'épreuve la réalité d'un discours qui prône le déblocage des investissements étrangers, en particulier des grands investisseurs institutionnels, dans les pays en développement afin de combler l'insuffisance des fonds du secteur public. Au lieu de cela, une nouvelle approche du financement privé pour les objectifs pourrait s'articuler autour de trois priorités : a) créer un secteur commercial national dynamique et des capacités ; b) encourager les investissements privés nationaux et internationaux là où ils ont le plus de chances de jouer un rôle positif accru, notamment dans des projets dont les sources de revenus sont clairement identifiées (par exemple, la production d'électricité), comme le prévoit le Programme d'action d'Addis-Abeba et c) aligner tous les financements privés sur le développement durable.

28. Dans un premier temps, l'instauration d'un environnement commercial conforme aux objectifs de développement durable réduirait le risque d'investissement tout en contribuant à leur réalisation. Outre la bonne gouvernance et l'État de droit, un tel environnement pourrait notamment permettre de remédier aux contraintes financières, en particulier pour les micro, petites et moyennes entreprises, de mettre en œuvre ou de renforcer les politiques de concurrence afin de s'assurer que les entreprises n'étouffent pas l'innovation, n'aggravent pas les inégalités et la pauvreté, ou n'entravent pas la réalisation des objectifs environnementaux, d'encourager les services d'infrastructure et d'adopter des cadres réglementaires qui favorisent la stabilité et la durabilité. La communauté internationale pourrait examiner la question de savoir comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement pourrait actualiser le concept d'environnements porteurs pour y inclure la durabilité et aider les pays à mettre en place des environnements favorables au développement durable au niveau national.

29. La mise en place d'un environnement favorable aux entreprises ne suffira généralement pas à elle seule à mobiliser suffisamment d'investissements pour réaliser les objectifs de développement durable. Des politiques, des mesures incitatives et des instruments qui partagent les risques entre le secteur public et les partenaires privés seront nécessaires dans les pays qui en ont le plus besoin et dans les secteurs clés en matière de durabilité. Au niveau national, cela comprendrait des politiques industrielles durables¹⁵. Au niveau mondial, des instruments de financement mixte peuvent être déployés. Pourtant, bien que le financement mixte ait suscité un intérêt croissant, il n'a pas encore répondu aux attentes pour que les investissements consentis pour la réalisation des objectifs se chiffrent non plus en milliards mais en milliers de milliards. Les fonds d'investissement à capitaux mixtes privilégient souvent les transactions les plus faciles à réaliser plutôt que celles qui bénéficient le plus au développement durable, laissant ainsi de côté les pays qui en ont le plus besoin. Dans de nombreux cas, les instruments utilisés ne sont pas adaptés aux projets choisis, ce qui limite le succès des transactions. La communauté internationale pourrait examiner comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut, en s'appuyant sur les leçons tirées de l'expérience acquise dans le domaine du financement mixte depuis l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba, aider à réorienter le financement mixte afin de privilégier l'utilisation des instruments qui favoriseront au mieux le développement durable.

¹⁵ Voir « What will it take? Financing sustainable industrial transformation », dans *Financing for Sustainable Development 2023* (publication des Nations Unies, 2023).

30. Le risque de change est souvent cité comme l'une des principales raisons de la faiblesse des investissements étrangers dans les pays en développement. Les institutions financières internationales sont mieux placées que les emprunteurs souverains pour gérer le risque de change, car elles peuvent répartir le risque entre différentes monnaies, comme l'a souligné le Programme d'action d'Addis-Abeba. Une quatrième conférence internationale sur le financement du développement pourrait soutenir la création d'un fonds public d'investissement en devises offrant une protection contre les risques change pour les investissements privés, tout en gérant ce risque au moyen d'une approche par portefeuille¹⁶.

31. Des changements majeurs sont également nécessaires dans le fonctionnement des entreprises et des financements privés. Le financement durable a connu un véritable essor depuis le Programme d'action d'Addis-Abeba. L'investissement durable a atteint 35 000,3 milliards de dollars en 2020. Les questions environnementales, sociétales et de gouvernance ont été mentionnées dans environ un cinquième des appels à contribution en 2021, contre moins de 1 % des appels avant 2019. En 2021, plus de 90 % des entreprises cotées à l'indice Standard and Poor's 500 ont publié un rapport sur le développement durable, contre seulement 20 % en 2011. Pourtant, malgré les améliorations apportées à l'établissement de rapports sur ces questions il est évident qu'un changement systémique est nécessaire au vu de l'absence de progrès dans de nombreux domaines des objectifs de développement durable où les entreprises ont une empreinte importante, tels que la réduction des émissions de carbone, la promotion d'une représentation équilibrée des genres et la lutte contre les déchets. Pour que la prise de conscience des chefs d'entreprise et des investisseurs se traduise par des actes d'une ampleur suffisante, les décideurs politiques devront faire preuve de leadership. Il s'agira notamment de continuer à renforcer la communication des entreprises sur le développement durable, de concevoir des cadres politiques et réglementaires qui établissent des liens plus directs entre rentabilité et durabilité, d'adapter les modèles de gouvernance d'entreprise et les mesures d'incitation afin d'inclure la durabilité et de remédier au court-termisme persistant sur les marchés financiers, de rendre l'investissement durable plus crédible et plus conforme aux objectifs de développement durable, notamment en établissant des notations de durabilité. La communauté internationale pourrait examiner les contributions qu'une quatrième conférence internationale sur le financement du développement pourrait apporter pour que l'intérêt croissant que suscite le financement durable et les multiples efforts déployés dans ce domaine débouchent sur une transformation du comportement des entreprises et des modes d'investissement.

32. L'inclusion financière s'est considérablement améliorée depuis 2015, principalement en raison de la numérisation, qui a réduit le coût de la fourniture de services financiers. L'envoi de fonds en espèces coûte désormais à peu près le même prix qu'en 2011, tandis que le coût des envois de fonds numériques est passé d'environ 12 % à 5,2 % en 2022. Néanmoins, le coût moyen mondial de l'envoi de fonds est nettement supérieur à l'objectif de 3 % du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, en raison des obstacles qui subsistent, tels que la réduction du nombre de relations entre correspondants bancaires. Dans 104 pays, les femmes ne bénéficient toujours pas d'une protection juridique contre la discrimination en matière d'accès au crédit. La communauté internationale pourrait se pencher sur la question de savoir comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement pourrait aider les pays à faire progresser les technologies financières, notamment en recourant à l'apprentissage par les pairs, et accélérer l'inclusion financière à l'échelle mondiale.

¹⁶ Voir également Avinash Persaud, « Unblocking the green transformation in developing countries with a partial foreign exchange guarantee », version 7.0, 7 juin 2023.

C. Coopération internationale pour le développement

33. Face à la pandémie de COVID-19, à la guerre en Ukraine, aux crises alimentaire et énergétique et aux crises climatiques, la coopération internationale pour le développement est plus que jamais sollicitée. Si en réponse à de multiples crises l'aide publique au développement a atteint en 2022 un niveau record de 185,9 milliards de dollars en termes absolus, elle ne représente que 0,33 % du revenu national brut des pays donateurs, bien en deçà de l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations Unies.

34. Face à ces demandes massives, il est nécessaire de hiérarchiser les priorités, de mieux cibler la coopération internationale pour le développement et d'augmenter le montant des ressources globales. Les pays les moins avancés et autres pays vulnérables, tels que les petits États insulaires en développement ont besoin de plus de ressources à des conditions de faveur et d'une aide sous forme de dons, tandis que les financements mixtes et les ressources des banques multilatérales de développement assorties de conditions non préférentielles peuvent également contribuer à répondre à l'augmentation de la demande. Tous les pays en développement peuvent bénéficier de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en s'appuyant sur les travaux novateurs menés sur la mesure de la coopération Sud-Sud. Au niveau national, les cadres de financement nationaux intégrés peuvent aider les pays en développement à utiliser au mieux les ressources consacrées à la coopération pour le développement et à déterminer la combinaison appropriée de financements publics et privés pour soutenir leurs priorités nationales en matière de développement durable.

35. Depuis l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba, la coopération internationale pour le développement a considérablement évolué en termes de fourniture, de modalités, d'objectifs et de bénéficiaires. L'aide publique au développement relève de plus en plus de prestataires multilatéraux plutôt que bilatéraux, la coopération Sud-Sud et triangulaire est en hausse et des programmes philanthropiques commencent à contribuer. En ce qui concerne les modalités, on constate une augmentation de l'aide publique au développement sous forme de prêts par rapport aux dons, une hausse des financements mixtes (même si elle reste faible) et un recours accru aux mécanismes régionaux et sous-régionaux pour des mesures plus vastes d'aide au développement. En termes d'orientation, ce n'est plus la pauvreté qui est privilégiée mais des objectifs plus larges, tels que les objectifs de développement durable et le financement de l'action climatique et on constate également un accroissement des ressources affectées à l'aide humanitaire. Cette évolution au niveau des bénéficiaires résulte en partie du reclassement des pays à faible revenu et des pays les moins avancés dans les catégories à revenu plus élevé, de la concentration des pauvres et de la vulnérabilité dans les pays à revenu intermédiaire et de l'attention accrue accordée aux pays exposés aux aléas du climat, tels que les petits États insulaires en développement, ainsi qu'aux pays en situation de conflit ou d'après-conflit. La communauté internationale pourrait examiner comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut contribuer à galvaniser le respect des engagements existants et déterminer les mesures spécifiques qui sont nécessaires pour améliorer la coopération pour le développement tant en termes de quantité que de qualité.

36. Le rôle important des banques publiques de développement, et en particulier des banques multilatérales de développement, dans le financement du développement durable et de l'action climatique est de plus en plus admis. Le plan de relance du Secrétaire général en faveur des objectifs de développement durable vise à faire passer le volume des prêts de 100 milliards de dollars par an à au moins 500 milliards de dollars. Le Groupe des Vingt, l'initiative de Bridgetown et la Déclaration pour une vision commune des banques multilatérales de développement, issue du Sommet pour

un nouveau Pacte financier mondial, qui s'est tenu à Paris en juin 2023, appellent tous à renforcer le rôle des banques publiques de développement.

37. Pour soutenir l'augmentation du nombre des prêts, les banques multilatérales de développement devront faire un meilleur usage de leurs bilans, comme demandé dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui « souligne que les banques multilatérales de développement devraient faire un usage optimal de leurs ressources et de leurs bilans, tout en préservant leur viabilité financière ». Le cadre d'adéquation des fonds propres du Groupe des Vingt pour 2022 propose des mesures concrètes à cet effet. Toutefois, il est également de plus en plus admis que des augmentations de capital supplémentaires seront nécessaires pour relever les défis liés aux objectifs de développement durable et au climat¹⁷. Pour encourager davantage les prêts, le plan de relance des objectifs de développement durable, l'initiative de Bridgetown et la Déclaration pour une vision commune des banques multilatérales de développement soulignent également la possibilité d'une réallocation des droits de tirage spéciaux par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement ce qui peut multiplier par 3 à 5 l'impact de ces droits grâce à une augmentation des prêts. Ces initiatives de réallocation peuvent s'appuyer sur les travaux de la Banque africaine de développement et de la Banque interaméricaine de développement.

38. Le Programme d'action d'Addis-Abeba encourage les banques multilatérales de développement à mettre en place un processus d'examen de leur propre rôle, de leur portée et de leur fonctionnement afin de pouvoir s'adapter et de tenir pleinement compte du programme de développement durable. En 2023, la Banque mondiale a publié un rapport intitulé « Evolution of the World Bank Group – A Report to Governors » examinant les rôles, la portée et les fonctions de la Banque. Des propositions devraient être adoptées lors des assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale en octobre. Les banques multilatérales de développement devraient également aligner pleinement leurs prêts sur les objectifs de développement durable et améliorer les conditions de prêt, notamment en augmentant les prêts en monnaie locale et en incorporant des éléments liés à la situation économique de l'État concerné, en s'appuyant sur les récents engagements consistant à inclure des clauses de suspension de la dette en cas de chocs ou de catastrophes naturelles d'origine climatique dans les prêts de certaines banques de développement. En outre, des efforts devraient être déployés pour renforcer le système des banques de développement, y compris le partage des connaissances et le partage des risques le cas échéant, ce qui peut éventuellement optimiser le bilan du système grâce à une plus grande diversification. La communauté internationale devrait se pencher sur la question de savoir comment une quatrième Conférence internationale sur le financement du développement peut galvaniser les efforts de réforme en cours dans le système des banques de développement afin de soutenir une augmentation significative des prêts, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable et l'impact sur le climat et en s'appuyant sur les engagements pris dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.

39. Les banques multilatérales de développement devraient également prendre l'initiative afin de définir une nouvelle approche du financement mixte, qui mette davantage l'accent sur l'incidence sur le développement plutôt que sur l'importance du seul effet de levier (voir sect. III.B). Pour cela, il faudra repenser les unités de mesure internes, les mesures d'incitation et la prise de décision en matière de prêts : les objectifs doivent privilégier tant les effets sur le développement durable que la quantité car s'intéresser uniquement à la quantité aurait probablement pour conséquence de renforcer les accords les plus faciles à mettre en œuvre, en ignorant

¹⁷ Voir, par exemple, Groupe des Vingt, *Strengthening Multilateral Development Banks: The Triple Agenda – Report of the Independent Experts Group*, vol. I (2023).

les pays les moins avancés et d'autres pays vulnérables. La communauté internationale devrait examiner comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut aider à recadrer le financement mixte pour privilégier les effets sur le développement durable (voir sect. III.B.) et cristalliser l'accord des fournisseurs sur un cadre approprié pour augmenter le financement mixte afin de garantir un impact sur le développement, sans prendre la main sur les partenaires privés.

40. Les pays vulnérables exposés aux aléas climatiques et surendettés, tels que de nombreux pays les moins avancés et petits États insulaires en développement, ont besoin de plus de ressources à des conditions de faveur et de dons. Des critères de vulnérabilité multidimensionnelle pourraient, sur la base de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle et d'indicateurs « allant au-delà du PIB », être utilisés pour compléter le revenu par habitant afin d'orienter les décisions d'attribution de financements à des conditions favorables. Une quatrième conférence sur le financement du développement pourrait définir la manière dont ces mesures pourraient orienter l'attribution d'un financement à des conditions favorables et l'accès à celui-ci (comme indiqué dans la section IV).

41. Une attention croissante est également accordée à la coopération internationale en faveur des biens publics mondiaux, notamment en réponse à la crise climatique et à la pandémie de COVID-19. Des efforts sont également déployés pour évaluer le financement des biens publics mondiaux, mais ils sont entravés par l'absence de consensus politique et d'accord sur la définition de ces biens. Il sera également essentiel d'améliorer la comptabilité et de la rendre plus transparente, notamment au moyen de nouvelles méthodes de comptabilisation de l'atténuation des effets des changements climatiques afin de garantir l'additionnalité des financements. La communauté internationale pourrait se pencher sur la question de savoir comment une quatrième Conférence internationale sur le financement du développement peut faire avancer les discussions sur le financement des biens publics mondiaux en sus du financement des priorités nationales.

42. Améliorer l'efficacité du développement peut aider à relever les énormes défis qui se posent au niveau mondial dans ce domaine et à modifier le paysage financier. Une enquête menée récemment auprès des fournisseurs et des pays bénéficiaires a montré que l'efficacité du développement reste pertinente. Toutefois, les personnes ayant répondu à l'enquête ont également indiqué la nécessité d'une réforme et d'une revitalisation en raison de l'évolution du paysage et du peu d'attention accordée à cette question. Une compréhension commune des principes d'efficacité du développement est essentielle dans le nouveau paysage du financement du développement. Il existe actuellement deux grandes plateformes mondiales qui traitent de la question de l'efficacité du développement : le Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement et le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. La communauté internationale pourrait examiner comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut relancer la question de l'efficacité du développement.

43. Le concept d'instruments innovants de financement public dans le domaine de la coopération pour le développement a considérablement évolué depuis l'adoption du consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002. Et pourtant le succès a été limité. Comme l'indique le Programme d'action d'Addis-Abeba, les sources et mécanismes de financement innovants, tels que les taxes de solidarité et la garantie de marché, peuvent encore être reproduits et transposés à plus grande échelle. Des discussions plus récentes ont également porté sur la mobilisation de financements privés (par exemple, les

financements mixtes). La communauté internationale pourrait réfléchir à la question de savoir comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut contribuer à accroître les efforts en matière de financement public, y compris par une reproduction et une transposition à plus grande échelle de ceux qui ont fait leurs preuves.

D. Le commerce international, moteur du développement

44. Depuis 2015, le commerce mondial a continué d'évoluer et son rôle dans le développement durable a été redéfini. De nouvelles questions complexes, telles que les changements climatiques et les transformations numériques, les chaînes de valeur mondiales, la financiarisation des marchés des produits de base et la division internationale du travail, ont des répercussions sur la dynamique commerciale. Les considérations géopolitiques ont entraîné une augmentation des restrictions au commerce et les efforts déployés pour accélérer les transitions à faible intensité de carbone ont également suscité des inquiétudes quant à l'ouverture du commerce international. Alors que les décideurs politiques ont commencé à redéfinir les accords intéressant le commerce et les investissements pour les aligner sur les objectifs de développement durable, de nombreuses difficultés subsistent.

45. Les crises les plus récentes ont entravé le commerce mondial, creusé le déficit de financement du commerce et déclenché une crise alimentaire mondiale. Les coûts commerciaux ont augmenté en raison de facteurs tels que les coûts maritimes élevés, les pénuries de capacités de transport et les restrictions à l'exportation. En réponse, certains pays et entreprises cherchent à renforcer leur résistance aux chocs extérieurs en augmentant la production locale, en raccourcissant les chaînes de valeur et en diversifiant les sources d'approvisionnement. Toutefois, la relocalisation à grande échelle pourrait nuire aux perspectives de développement durable dans les pays en développement.

46. L'autosuffisance dans tous les domaines, par exemple pour des raisons géostratégiques, n'est ni possible ni souhaitable pour les pays. Une fragmentation grave de l'économie mondiale aurait un coût très élevé, les pays en développement subissant les pertes de production les plus importantes. Le regain d'intérêt pour les politiques industrielles dans les pays développés, dans le contexte de la crise climatique et de la numérisation rapide, fait craindre que les pays en développement ne soient laissés pour compte. La communauté internationale doit examiner et mettre à jour, le cas échéant, les règles internationales afin de concilier ces objectifs. En outre, elle pourrait examiner les moyens qui permettraient à une quatrième conférence internationale sur le financement du développement de contribuer à un meilleur alignement du système commercial international sur les priorités établies en matière de développement durable.

47. L'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la mission première est de faire respecter un système commercial mondial fondé sur des règles, a pendant des décennies joué un rôle central dans la réduction des barrières commerciales, en rendant plus de 350 décisions. Toutefois, l'efficacité et le fonctionnement du mécanisme de règlement des différends de l'Organisation ont été affaiblis par l'impasse dans laquelle se trouve l'Organe d'appel. Les accords conclus lors de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC ont ravivé une certaine confiance dans la capacité du système commercial multilatéral à apporter des solutions face aux défis mondiaux. Toutefois, les grandes puissances commerciales ont eu recours à des actions unilatérales, notamment l'imposition de droits de douane et de restrictions commerciales, contournant ainsi le système commercial multilatéral fondé sur des règles, qui repose sur le respect volontaire et des mécanismes

d'application limités. La communauté internationale pourrait examiner les moyens qui permettraient à une quatrième conférence internationale sur le financement du développement d'aider à relancer les discussions au sein du système commercial multilatéral et de l'OMC.

48. Le Programme d'action d'Addis-Abeba réitère l'importance d'augmenter les exportations des pays en développement, en particulier celles des pays les moins avancés. Cependant, la cible de l'objectif consistant à doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici 2020 n'a toujours pas été atteinte. La numérisation pourrait permettre de combler ce fossé, la croissance du commerce numérique et du commerce électronique offrant aux entreprises, en particulier dans les pays en développement et pour les petites et moyennes entreprises, de nouvelles possibilités d'échanges commerciaux. Dans le même temps, les technologies de production numérique avancées compliquent la tâche des pays en développement qui souhaitent participer aux chaînes de valeur mondiales, ce qui pourrait entraîner une marginalisation accrue des pays les moins avancés. Les décideurs politiques doivent prendre des mesures proactives et s'engager à collaborer au niveau international pour garantir l'égalité d'accès aux avantages de l'économie numérique, favoriser l'ouverture des échanges et relever les défis multilatéraux. La communauté internationale pourrait examiner comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut aider les pays en développement à stimuler leurs exportations dans le contexte d'une évolution technologique rapide.

49. Les pays en développement qui dépendent fortement des exportations de produits primaires sont confrontés à des défis socio-économiques majeurs. Vingt-sept des 32 pays classés comme ayant un faible indice de développement humain et 33 des 46 pays les moins avancés sont tributaires des produits de base¹⁸. Dans la structure actuelle de la chaîne de valeur mondiale des produits de base, la plupart des pays en développement tributaires de ces produits exportent des matières premières, ne captant qu'une part minime de la valeur ajoutée. Parmi les autres défis, citons la forte volatilité des prix des produits de base en raison de la financiarisation des marchés, les droits de douane et les barrières non tarifaires. Les stratégies visant à accroître la participation des pays aux chaînes de valeur à plus forte valeur ajoutée, en tant que voie de diversification économique, sont essentielles pour une transformation structurelle et un développement durable. La communauté internationale pourrait examiner comment un nouvel accord international peut aider les pays exportateurs de produits primaires à créer de la valeur à partir des ressources et à promouvoir la participation des pays en développement à des chaînes de valeur mondiales à plus forte valeur ajoutée.

E. Dette et soutenabilité de la dette

50. Les emprunts souverains constituent un outil essentiel pour financer les investissements liés aux objectifs de développement durable et permettre l'adoption d'une politique budgétaire anticyclique, comme celle qui a été mise en place pour riposter à la pandémie en 2020 et 2021. Si le financement n'est pas disponible à des conditions abordables, ou s'il n'est pas utilisé à bon escient, la dette peut restreindre la marge de manœuvre politique et compromettre la viabilité budgétaire. Les crises de la dette souveraine sont difficiles à résoudre dans le système actuel et sont

¹⁸ *State of Commodity Dependence 2023* (Situation des États tributaires des produits de base 2023) (publication des Nations Unies, 2023).

extrêmement coûteuses sur le plan social, retardant souvent d'une décennie les progrès en matière de développement.

51. Les préoccupations relatives à la viabilité de la dette souveraine se sont considérablement accrues depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, la confluence de chocs mondiaux depuis 2020 ayant précipité de nombreux pays dans une crise d'endettement. Onze pays (parmi les pays les moins avancés et autres pays à faible revenu) sont actuellement en situation de surendettement et 25 autres présentent un risque élevé¹⁹. Au total, près de 40 % de l'ensemble des pays en développement (52 pays) souffrent de graves problèmes d'endettement et recourent à un financement par le marché extrêmement coûteux²⁰. Alors que ces pays ne représentent que 2,5 % de l'économie mondiale, ils abritent 15 % de la population mondiale et 40 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Ils comprennent plus de la moitié des 50 pays les plus vulnérables face aux changements climatiques.

52. La gestion de la dette souveraine et le traitement des crises de la dette occupent une place de premier plan dans le programme du financement du développement. Depuis 2015, des progrès ont été accomplis dans ce domaine en réponse aux chocs et crises récents, tels que la mise en place du Cadre commun pour le traitement de la dette, l'amélioration de la transparence de la dette et l'utilisation récente de titres de dette résilients face au climat. Toutefois, ces avancées n'ont pas été à la hauteur de l'aggravation des problèmes d'endettement et de la complexification des marchés de la dette.

53. Les marchés de la dette souveraine pourraient être améliorés de plusieurs manières afin de réduire le coût des emprunts, de mobiliser des financements abordables pour les investissements dans les objectifs de développement durable et d'aider à prévenir les crises de la dette. Les outils existants, tels que les évaluations de la viabilité de la dette réalisées par le FMI et la Banque mondiale pour les pays à faible revenu, font l'objet d'un examen, notamment pour déterminer si ces évaluations reflètent correctement l'incidence sur la croissance des consolidations fiscales et comment prendre en compte les risques à long terme, tels que les risques climatiques, ainsi que l'effet positif de l'investissement dans la résilience et la productivité sur la viabilité de la dette. Une autre amélioration consisterait à mieux faire la différence entre les crises de liquidité et de solvabilité, ce qui est important dans le contexte de l'augmentation des prêts publics dans le cadre des efforts visant à développer le système des banques multilatérales de développement. Les évaluations de crédit effectuées par les agences de notation privées doivent également être plus transparentes et être améliorées. Une comparaison de référence avec le secteur institutionnel pourrait aider à délimiter les éléments subjectifs des cotes de solvabilité. Les marchés de la dette souveraine peuvent également être améliorés en renforçant les contrats de dette. Une quatrième conférence internationale pourrait soutenir davantage l'adoption de Clauses de suspension de la dette en cas de chocs ou de catastrophes naturelles d'origine climatique et d'autres clauses conditionnant le service la dette à la situation de l'État, tant dans les prêts publics que commerciaux. Un cadre de référence pour les accords de conversion de la dette s'appuyant sur les travaux en cours pourrait soutenir l'élargissement de ces instruments afin de créer une

¹⁹ Évaluation, au moyen du Cadre de soutenabilité de la dette pour les pays à faible revenu établi par le FMI et la Banque mondiale, des notes relatives au surendettement externe pour les pays les moins avancés et les autres pays à faible revenu. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf> (consulté le 26 juin 2023).

²⁰ Ce chiffre représente la somme de tous les pays en développement qui ont une cote de solvabilité de type « risque substantiel, extrêmement spéculatif ou défaillance » et/ou une note de type « surendettement ou ayant un risque élevé d'être surendetté » et/ou un écart de rendements obligataires de plus de 1 000 points de base. Voir le *Rapport sur le financement du développement 2023* (publication des Nations Unies, 2023).

marge de manœuvre budgétaire supplémentaire pour les investissements dans les objectifs de développement durable et le climat. Les activités de développement des capacités de gestion de la dette pourraient également être renforcées et des efforts supplémentaires devraient être déployés au niveau mondial pour améliorer la transparence. La communauté internationale pourrait examiner les mesures qu'une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut promouvoir pour que les marchés de la dette soient plus performants s'agissant des investissements dans les objectifs de développements durable et pour limiter les risques de crise de la dette souveraine.

54. La communauté internationale s'est efforcée de résoudre les crises de la dette souveraine de manière rapide et efficace, ce qui a entraîné un coût social important. Malgré les efforts déployés pour améliorer les processus de règlement de la dette – principalement grâce à la mise en place du Cadre commun pour le traitement de la dette par le Groupe des Vingt – les restructurations de la dette sont restées lentes, seules deux d'entre elles ayant jusqu'à présent progressé de manière significative. Par exemple, il a fallu plus de deux ans à la Zambie pour parvenir à un accord avec ses créanciers officiels en juin 2023. Du fait de cette lenteur, les pays ont retardé leur décision de demander des restructurations. Les pays surendettés à revenu intermédiaire ne peuvent pas se prévaloir du Cadre et leurs restructurations, qui se font en dehors de celui-ci, ont elles aussi été marquées par des retards. La communauté internationale pourrait examiner comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut contribuer à combler les lacunes en matière d'architecture afin de respecter enfin l'engagement pris dans les décisions relatives au financement du développement pour que les opérations de restructuration de la dette soient effectuées en temps opportun, de manière ordonnée, efficace et équitable et être négociées de bonne foi.

55. Une série d'options et de propositions contractuelles, juridiques et institutionnelles, ont été mises en avant et largement débattues. Il s'agit notamment d'améliorer et d'adopter des clauses contractuelles pertinentes, de prendre des mesures juridiques dans des juridictions clés pour limiter et décourager le comportement de rétention des créanciers privés et d'envisager un cadre juridique multilatéral ainsi que des innovations institutionnelles pour fournir un soutien technique et financier afin de faciliter les restructurations dans les pays en développement ou dans une institution multilatérale. Dans sa note d'orientation sur la réforme de l'architecture financière internationale, le Secrétaire général a présenté une proposition en deux étapes, comprenant dans un premier temps la mise en place d'un mécanisme de renégociation de la dette au sein d'une banque multilatérale de développement pour soutenir la mise en œuvre du Cadre commun, et dans un second temps la création d'une autorité de la dette souveraine. Une quatrième conférence et son processus préparatoire pourraient se pencher sur les possibilités de renforcer le système de règlement de la dette et parvenir à un consensus à cet égard.

F. Remédier aux problèmes systémiques

56. L'architecture financière internationale actuelle est totalement inadaptée face à un monde caractérisé par des changements climatiques implacables, des risques systémiques croissants, des inégalités extrêmes, des marchés financiers hautement intégrés et vulnérables à la contagion transfrontalière, et des changements démographiques, technologiques et géopolitiques spectaculaires.

57. Dans le cadre du processus d'examen du financement du développement, les États Membres ont reconnu l'importance d'une architecture internationale de soutien, qui nécessite une cohérence entre les systèmes monétaires, financiers et commerciaux

internationaux, ainsi qu'entre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. Certains ont parlé de « non-système » pour qualifier l'ensemble actuel des cadres et des règles de financement, des institutions et des marchés internationaux qui ont évolué tout au long des différentes phases de la mondialisation économique, souvent au gré des circonstances. Ce manque de cohérence et de coordination s'est soldé par l'adoption de mesures disparates face aux crises économiques, financières, alimentaires, énergétiques et autres.

58. La note d'orientation Notre Programme commun sur les réformes de l'architecture financière internationale²¹ contient des recommandations ambitieuses pour réformer l'architecture financière et fiscale internationale dans six domaines : a) la gouvernance économique mondiale, b) l'allègement de la dette et le coût des emprunts souverains, c) le financement public international, d) le renforcement du filet de sécurité financière mondial, e) les cadres politiques et réglementaires pour la durabilité et la stabilité et f) l'architecture fiscale mondiale.

59. Pour aider à rétablir la confiance dans le système multilatéral, il faudrait commencer par instaurer une gouvernance économique mondiale plus inclusive et au bout du compte plus efficace. La structure et le dispositif de gouvernance actuels des institutions financières internationales, mis sur pied il y a près de 80 ans lors d'une conférence des Nations Unies réunissant seulement 44 délégations (alors que le FMI et la Banque mondiale comptent aujourd'hui 190 membres), n'ont pas été réexaminés en profondeur. Même si une amélioration a été constatée entre 2005 et 2015, la représentation des pays en développement est demeurée généralement inchangée ces dernières années au sein des institutions financières internationales, des banques régionales de développement et des organismes de normalisation. La communauté internationale pourrait se pencher sur la question de savoir comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut favoriser une gouvernance économique mondiale plus cohérente, plus démocratique et plus représentative.

60. Le filet de sécurité financière mondial, au centre duquel se trouve le FMI, a été mis à rude épreuve ces dernières années, révélant d'importantes lacunes dans l'architecture. La réduction de la volatilité des comptes de capital et le renforcement du filet de sécurité financière mondial font partie du programme de réforme de la communauté internationale depuis des décennies, mais la taille du FMI n'a pas augmenté proportionnellement à celle de l'économie mondiale ou des flux commerciaux et financiers transfrontaliers. L'allocation de droits de tirage spéciaux d'août 2021 a été essentielle pour aider les États Membres à répondre aux crises récentes, mais du fait du mécanisme d'allocation (les pays en développement ont reçu un tiers de l'émission et les pays les moins avancés moins de 2,5 %) l'émission n'a pas permis de cibler efficacement les besoins. Les pays développés ayant des droits de tirage spéciaux non utilisés se sont engagés à les rétrocéder à hauteur de 100 millions de dollars, mais en juin 2023, seulement un peu plus de la moitié de ce montant avait été effectivement rétrocédé (principalement par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI). La note d'orientation sur l'architecture financière internationale appelle également à une émission plus automatique des droits de tirage spéciaux en temps de crise et invite la communauté internationale à développer des mécanismes créatifs pour les réaffecter de manière plus efficace. La communauté internationale devrait examiner la question de savoir comment une quatrième conférence internationale sur le financement du

²¹ Organisation des Nations Unies, « Notre Programme commun, note d'orientation n° 6.

développement peut contribuer à relever ces défis et à renforcer le filet de sécurité financière mondial.

61. Alors qu'une série de réglementations financières ont été mises à jour à la suite de la crise financière de 2008, les nouveaux instruments financiers numériques, y compris les crypto-actifs, présentent de nouveaux risques. En outre, les normes de réglementation financière ne prennent pas encore en compte les risques climatiques, y compris à la fois les risques pour le système financier et l'incidence du secteur financier sur les risques climatiques. Étant donné la nature sans précédent des changements climatiques, les régulateurs et les institutions financières ne sont pas en mesure d'utiliser des données historiques pour adapter leur réponse. Une quatrième conférence internationale sur le financement du développement pourrait rassembler différentes communautés, notamment les régulateurs, les gouvernements, les institutions financières et d'autres acteurs du secteur privé et de la société civile, afin de trouver des solutions pour promouvoir des marchés financiers stables et durables.

62. La numérisation a remodelé le paysage de la finance. Elle offre la possibilité d'améliorer l'efficacité d'une infrastructure financière dépassée, telle que le système de paiement. L'essor des paiements numériques et l'expérimentation récente des monnaies numériques des banques centrales pourraient encore refaçonner les canaux de toutes les transactions économiques. Une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut analyser l'incidence de ces changements sur le développement durable, soutenir l'apprentissage par les pairs et aborder les questions d'interopérabilité des systèmes de paiement afin de réduire le coût des transactions transfrontalières pour les pays en développement.

G. Science, technologie, innovation et renforcement des capacités

63. Les solutions scientifiques, technologiques et les innovations ont un rôle clé dans la réalisation des objectifs de développement durable, comme souligné dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. Depuis 2015, le paysage technologique mondial a considérablement évolué sous l'effet de tendances mondiales telles que la numérisation rapide des économies et l'urgence croissante de lutter contre les changements climatiques. Si l'adoption de technologies nouvelles et émergentes peut favoriser le développement durable, elle pose également de nouveaux risques et défis politiques.

64. La pandémie de COVID-19 a accéléré le rythme de la transformation numérique, avec des conséquences potentiellement profondes et durables. Les évolutions dans le numérique se sont accélérées en ce qui concerne un large éventail d'activités économiques et sociales, notamment dans les domaines de la santé, du télétravail, du commerce électronique, de l'éducation, des services publics et de la finance numérique. Il est peu probable que ces tendances s'inversent à l'avenir, ce qui rend la desserte numérique et l'utilisation d'appareils numériques de plus en plus indispensables. Cette situation a exacerbé le coût de l'exclusion numérique, contribuant à aggraver les inégalités entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci. La communauté internationale pourrait se pencher sur la question de savoir comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut contribuer à réduire la fracture numérique, en particulier dans le domaine des services financiers numériques, et comment elle pourrait aider les pays à exploiter des services financiers innovants tout en veillant à atténuer les menaces potentielles pour la stabilité financière.

65. La croissance rapide des technologies financières a été un moteur important de l'inclusion financière ces dernières années. En atténuant les frictions du marché et en réduisant les coûts des services financiers, ces technologies ont élargi l'accès au

financement pour les populations vulnérables. C'est dans le secteur des paiements que les innovations dans ce domaine sont les plus fréquentes, avec l'émergence de nouvelles formes de paiements numériques telles que la monnaie électronique et les portefeuilles mobiles. Les technologies financières ont également contribué à réduire le coût des envois de fonds transfrontaliers. Cependant, leur prolifération a généré des risques que les décideurs politiques doivent prendre en compte, notamment l'aggravation de l'exclusion numérique, les cyberincidents et la fraude numérique.

66. Les technologies de production numérique de pointe, telles que l'intelligence artificielle, la robotique de pointe et l'analyse des mégadonnées, ne redéfinissent pas seulement les processus de production, mais pourraient également rendre obsolètes les moyens traditionnels de développement. Il est plus difficile pour les entreprises de devenir compétitives ou de rejoindre les réseaux de production mondiaux, ce qui pose des défis à la plupart des entreprises des pays en développement. L'utilisation croissante de l'intelligence artificielle et de la robotique pourrait également entraîner d'importantes pertes d'emplois routiniers et manuels, qui représentent une grande partie des emplois manufacturiers dans les pays en développement.

67. Même si les innovations récentes dans les technologies et les systèmes énergétiques ouvrent la perspective de transitions énergétiques rapides et durables, les investissements dans les énergies propres sont restés concentrés dans les pays développés et en Chine. Dans de nombreux pays en développement, les dépenses annuelles d'investissement dans les énergies propres ont stagné pour rester aux niveaux de 2015, traduisant en partie les difficultés rencontrées par ces pays pour mobiliser des fonds pour des projets énergétiques à forte intensité de capital et à faible émission de carbone. La communauté internationale pourrait se pencher sur la question de savoir comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut encourager les investissements dans la transition énergétique mondiale et permettre aux pays en développement de s'intégrer de manière productive dans l'économie mondiale. Elle pourrait également examiner le rôle que le mécanisme de facilitation des technologies et la Banque de technologies pour les pays les moins avancés pourraient jouer à cet égard à l'avenir, en s'appuyant sur les enseignements tirés depuis l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba.

IV. Données, contrôle et suivi

68. C'est avec le Programme d'action d'Addis-Abeba que les questions relatives aux données ont été abordées pour la première fois de manière approfondie dans les conférences sur le financement du développement et les processus de suivi. Si les besoins en matière de données et de statistiques se sont intensifiés depuis l'adoption du Programme 2030, les financements demeurent toutefois insuffisants. Le rythme des progrès réalisés en matière de cadres, de mesures et de collecte de données ainsi que de financement des données et des statistiques, n'a pas été à la hauteur de ces défis. À sept ans de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs, il subsiste d'importantes lacunes dans les données les concernant. En outre, le financement des systèmes statistiques et des écosystèmes de données est resté stable après 2015 et a chuté depuis la pandémie de COVID-19. La communauté internationale pourrait se pencher sur la question de savoir comment une quatrième conférence internationale peut mobiliser un soutien politique et financier de haut niveau en faveur des données et des statistiques.

69. Le PIB est depuis longtemps une mesure de la prospérité économique, le PIB par habitant étant souvent utilisé pour mesurer de manière générale le niveau de vie moyen ou le bien-être économique dans divers pays. Toutefois, ses limites et ses insuffisances suscitent des inquiétudes, notamment parce qu'il s'agit d'une mesure à

court terme qui ne tient pas compte de nombreux aspects du bien-être, des inégalités, de la viabilité économique (comme l'augmentation de l'endettement) et de la durabilité environnementale. Dans son rapport 2021 intitulé « Notre Programme commun », le Secrétaire général a appelé à de nouvelles mesures pour compléter le PIB. En réponse, le système des Nations Unies, par l'intermédiaire du groupe restreint du Comité de haut niveau sur les programmes chargé d'examiner des initiatives « allant au-delà du produit intérieur brut » a proposé un cadre pour des indicateurs complémentaires au PIB ainsi qu'un processus politique et technique pour le faire avancer. Une quatrième conférence internationale pourrait compléter ces efforts, en se concentrant sur la manière dont ces mesures pourraient orienter l'allocation des ressources et l'accès à un financement à des conditions favorables, ainsi que sur d'autres décisions en matière de financement du développement.

70. Le forum annuel du Conseil économique et social sur le financement du développement, qui comprend une réunion spéciale de haut niveau avec l'OMC, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et les institutions de Bretton Woods est le mécanisme central pour le suivi des résultats du financement du développement. Il s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'examen global du Programme 2030. Les délibérations du Forum pour la coopération en matière de développement et le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement de l'Assemblée générale font également partie du processus. Le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement durable a été créé pour rendre compte chaque année des progrès accomplis dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba. La communauté internationale pourrait examiner comment une quatrième conférence internationale sur le financement du développement peut renforcer encore le processus de suivi du financement du développement.

V. Conclusion

71. Les défis actuels, qui mettent en péril les objectifs de développement durable, justifient que les décideurs au plus haut niveau leur accordent une attention et une priorité élevées. Étant donné que bon nombre des défis actuels ont une dimension mondiale, les initiatives nationales doivent être complétées par une action internationale suffisamment ambitieuse et étayée par un partenariat mondial renouvelé, comme il est prévu dans les accords touchant le financement du développement et souligné dans le rapport intitulé « Notre Programme commun ». Réexaminer et actualiser ce partenariat est l'occasion de rétablir la confiance à l'égard du multilatéralisme et de la capacité de la communauté internationale à trouver des solutions communes aux problèmes communs.

72. Le processus d'examen du financement du développement rassemble tous les États Membres et d'autres parties prenantes dans le but de faire avancer les politiques économiques et financières à l'appui des dimensions économiques et financières, sociales et environnementales du développement durable. Bon nombre des questions qu'il doit aborder, et qui ont été soulevées ci-dessus, sont politiquement difficiles, mais aussi de nature technique. Leur résolution nécessitera un engagement soutenu de la part d'experts techniques bénéficiant d'un soutien politique et d'un mandat pour les traiter. Le succès de la conférence dépendra donc d'un processus préparatoire incluant la participation des experts des capitales à un stade précoce et de manière soutenue.